

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 JUILLET À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Sept, le 3 Juillet 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 3 Juillet 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET

Membres suppléants votants : Messieurs André BAUP, Claude RAMON, Eliane CARLES

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Jacques HUC, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHEDÉ, Patrice MANGIONE

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Laure SUDRE), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Christian BONZI, Max AMIEL, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Jean-Pierre BOUCLY, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BES, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Josian VAYRE, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Christiane SEGURA, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 34

Votants (titulaires, suppléants votants, représentés) : 31

N° 2 - 66 / 2007 : ZONE D'ACTIVITÉS ALBI-INNOPROD - ÉTUDES PRÉLIMINAIRES DEMANDE DE SUBVENTIONS À LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES ET AU DÉPARTEMENT DU TARN

Pilote : Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des Services
Finances et Budget
Territoire d'Agglomération

Madame Christine DEVOISINS, rapporteur,

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a réalisé un schéma territorial des infrastructures économiques sur l'ensemble de son territoire. Les préconisations à court terme de cette étude prévoient la création d'une zone d'activité de niveau 2 (haute qualité) près de l'école des mines Albi-Carmaux (EMAC). Celle-ci serait dédiée aux start-up issues de l'incubateur de l'EMAC et de la pépinière d'entreprises ALBISIA, aux entreprises high-tech, de services, du secteur tertiaire, ou ayant des projets de développement pour le respect des contraintes environnementales.

Cette zone, située à proximité de la rocade et de l'EMAC, présente une opportunité pour le développement de notre territoire. Toutefois, il convient, en partenariat avec la commune d'Albi, de l'intégrer dans un ensemble paysager permettant :
d'une part de tirer profit des différentes contraintes imposées par le PLU (bassins de rétentions).

d'autre part d'y apporter un aménagement de qualité afin d'en faire un vecteur de communication et de prospection. (Cf les business parks anglo-saxons, les diverses ZA labellisées Qualiparc). En outre elle devra pouvoir bénéficier de l'appellation "Zone d'activités très haut débit".

Enfin, cette zone devra pouvoir bénéficier des caractéristiques de haute qualité fixées par le Conseil Régional pour une zone de Niveau 2 dont l'objectif est de favoriser la réalisation d'infrastructures industrielles et d'accueil à haute qualité architecturale et environnementale.

Cette zone d'intérêt communautaire devra respecter les recommandations du projet d'agglomération pour tendre vers l'excellence, tout en conciliant l'économie, les zones de loisirs et d'espaces verts, l'organisation d'espaces publics. L'objectif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est de donner les moyens d'organiser une démarche maîtrisée pour le développement de cette zone, en procédant à la définition d'un schéma d'aménagement et en mettant en place une procédure d'urbanisme opérationnel adapté à l'échelle de l'agglomération et à son évolution dans le temps.

Il conviendra de favoriser l'image et cadre de vie par :

Une lisibilité forte dès le début de l'aménagement.

La valorisation de l'image du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

L'ancrage emblématiquement du projet tout en renforçant le pôle EMAC.

L'aménagement d'infrastructures nécessaires pour le très haut débit avec la fibre optique.

Le respect des critères régionaux de zone de niveau 2 (1/3 de voirie, 1/3 de construction, 1/3 d'espaces verts).

La préservation d'un maximum d'arbres d'ornement existants.

La réalisation d'une étude paysagère avec un soin particulier aux entrées du Parc ainsi que les abords des voies internes et des espaces communs.

Une voirie permettant les déplacements facilités et sécurisés à l'intérieur au parc et intégrant les déplacements doux.

L'enfouissement de l'ensemble des réseaux (électricité, gaz, NTIC, etc.).

La limitation des nuisances aux riverains et en particulier pour ceux du lotissement "CIT" et des habitations existantes sur le périmètre et le long de la route de Fréjairolles.

La gestion des déchets banals produits par les entreprises.

Cette zone sera un facteur de promotion du territoire.

La planification de l'aménagement de cette zone se fera en plusieurs tranches :

Une première comprenant un accès au Parc Scientifique et Technologique à partir de la route de Fréjairolles (RD N°13) et incluant le PST Albi-InnoProd sur une unité foncière de minimum de 6,4 ha.

Les suivantes en fonction de la maîtrise foncière prévisible à très court terme (23 ha), à moyen terme (11 ha) et de la cohérence des aménagements prévus.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces études s'élève à 46 000 € HT.

La présente demande de subventions auprès de la Région Midi-Pyrénées (20 000 €) et du Département du Tarn (13 800) porte sur les études préliminaires pour un aménagement global et cohérent.

C'est pourquoi je vous demande :

- De solliciter l'inscription de cette opération dans la programmation de l'année 4-2007 du Contrat d'Agglomération.
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous.
- De solliciter les subventions nécessaires auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn pour les études préliminaires.
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et pour son attractivité de développer une zone de niveau 2 près de l'école des mines Albi-Carmaux (EMAC).

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **SOLLICITE** l'inscription de cette opération dans la programmation de l'année 4-2007 du Contrat d'Agglomération.

↳ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Etudes	41 500 €	Département du Tarn	13 800 €
Frais administratifs	4 500 €	Région Midi-Pyrénées	20 000 €
		Communauté d'agglomération	12 200 €
TOTAL	46 000 €	TOTAL	46 000 €

↳ **SOLLICITE** les subventions nécessaires auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn pour les études préliminaires.

↳ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget annexe « Zones d'Activités » de l'exercice en cours, Opération 2120.

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 Juillet 2007,

Le Président,



Philippe BONNÉCARRÈRE

